Menuisier | Menuisière (adulte)

La passion du bois



Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?
Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?
L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Artisan du bois, vous effectuez des travaux de menuiserie intérieure et extérieure sous les directives d’un professionnel. Vous fabriquez, réparez et installez fenêtres, portes, placards, escaliers, boiseries, planchers et parquets...

Mesurer, découper, assembler, poser les pièces : vous manipulez et travaillez le bois et les matériaux dérivés du bois mais vous utilisez aussi du plastique, de l'aluminium et des matériaux composites.

Comme menuisier accompli, vous êtes en mesure de respecter les contraintes du maître d’œuvre et de choisir les matériaux adaptés ; vous connaissez les nouveaux produits et techniques existantes ; vous êtes capable de lire les plans, calculer les dimensions et suivre un cahier des charges.

Vous participez à l’organisation de l’atelier ou du chantier, vous apportez aussi expertise et conseils et proposez des avant-projets. Enfin, vous maîtrisez les techniques de finition et vous savez respecter les normes de sécurité et dominer la codification relative au métier.

Le métier de menuisier est un mélange de créativité, de dextérité et de technicité.

Journée type

Vous analysez le besoin, choisissez le matériau adapté à la demande et au travail à réaliser.

Le trusquin, le compas, l’équerre et la règle sont les outils que vous utilisez pour mesurer et tracer les dimensions nécessaires à la confection des pièces.

Suivant le plan de montage, vous découpez, sciez, rabotez et poncez les pièces. Vous les assemblez et ajoutez la couche de finition en veillant à l’étanchéité et en évitant les problèmes de structure.

Vous procédez ensuite au montage et à l’installation finale des ouvrages sur chantier.

S'agissant d'un métier du bâtiment en constante évolution, vous vous tenez au courant des nouvelles tendances et techniques.



Débouchés

Au bout de trois ans de formation, vous pouvez choisir de :

- Créer votre propre entreprise de menuiserie
- Travailler dans une menuiserie, pour une entreprise de construction ou dans le secteur public (services communaux de travaux, régie de bâtiments...)
- Vous perfectionner dans une technique propre à la menuiserie

Qualités

Quelles qualités devez-vous posséder pour être menuisier ?

Vous devez être résistant et en bonne condition physique, être minutieux, créatif et polyvalent, respecter les règles de sécurité, avoir un bon niveau de communication, être capable de travailler en collaboration et avoir le sens du commerce.

Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?

Vous allez développer votre potentiel d'adresse et votre méthode de travail, votre sens des responsabilités et de l'organisation, et acquérir des compétences en gestion.

Détails sur la formation:

Horaire:

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la disponibilité de nos formateurs.

1ère année :

- Classe A : cours théoriques et pratiques = lundi (08h30 à 16h00)
- Classe B : cours théoriques et pratiques = jeudi (08h30 à 16h00)
- Classe C : cours théoriques = mardi (08h30 à 16h00) | cours pratiques (08h30 à 16h00) = mardi (groupe 1) ou mercredi (groupe 2)

Le choix du créneau horaire se fait au moment de l'inscription sous réserve de disponibilité.

2ème année :

- Classe A : cours théoriques = mardi (13h30-17h00) + quelques mercredis (18h00 à 21h30) | cours pratiques = samedi (08h00 à 15h30)
- Classe B : cours théoriques = mardi (18h00-21h30) + quelques mercredis (18h00 à 21h30) | cours pratiques = vendredi (08h00 à 15h30)

3ème année : à définir

Organisation

L'alternance allie cours théoriques à l'efp et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

Pour toute information concernant votre formation :

Téléphone : 0800 85 210
Email : info@efp.be

Pratique en entreprise

Vous devrez être occupé dans la profession pour laquelle vous vous formez soit :

- En concluant une convention de stage rémunérée avec une entreprise formatrice
- En étant sous contrat de travail dans le métier pour lequel vous vous formez

D'autres modalités d'accès à la pratique professionnelle peuvent toutefois être admises, sous conditions définies, notamment pour les personnes sous contrat de travail, et ce afin de garantir l'acquisition du volume minimal de pratique professionnelle requis.

Le référent est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au

bon déroulement de votre formation en entreprise.

Certification

A l'issue des 3 ans de formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion.

A l'issue du module FDB : l'apprenant obtient également une attestation en « Formation à la sécurité de base en construction ».

DETAILS SUR LA FORMATION

Métier qui recrute

Diplôme Entrepreneur menuisier et certificat de gestion

Prix: 325 euros par an

Matériel à acquérir pour suivre la formation: +/- 300€ / 325€ - prix indicatif neuf

Durée: 3 ans

Stage: Stage pratique en entreprise obligatoire pour chaque année de formation

Plus d'informations : 0800 85 210 – info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes :
• 4ème année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
• 6ème année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
• Certificat d'apprentissage
• Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)
Avant de vous inscrire, vous devrez suivre une séance d'info en vidéo.

*Un encadrement spécifique auprès des Compagnons du Devoir est possible durant votre formation à l'efp. Il comprend un hébergement, un réseau d'entreprises Compagnons et des possibilités de mobilités à l'internationale. Plus d'infos : 0498/35.40.44 ; belgique@compagnons-du-devoir.com